



225, rue Joseph-Martel
Boucherville (Québec) J4B 1L1
pierre-boucher@csp.qc.ca - Site Web : <http://pierreboucher.csp.qc.ca>

**Procès-verbal
Conseil d'établissement
Mardi 15 décembre 2015 à 18 h
Salle des réunions**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Pierre-Boucher, tenue à Boucherville le 15 décembre 2015

SONT PRÉSENTS :

Directrice : Chantal Courchesne
Personnel enseignant: Élisabeth Cléroux, Geneviève Darveau,
Josyane Charron
Personnel de soutien : Andréanne Barrette
Service de garde : Annie Bergeron
Membres parents : Sandra Gill Stéphane Lapierre Annick Ménard-Cheng,
Annie-Claude Bibeau
Sonia Jobin

Absences : Aucune

Membres du public : Paul Tormey

Ordre du jour

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. **Nomination d'un ou d'une secrétaire**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Adoption du procès-verbal de la séance du 24 novembre 2015**
5. **Affaires relatives au procès-verbal de la séance du 24 novembre 2015**
6. **Parole au public**

7. **ÉTUDE DES DOSSIERS**
 - 7.1 **DÉCISION**
 - 7.2 **DISCUSSION**
 - 7.3 **INFORMATION**
 - 7.3.1 Parole à la présidente
 - 7.3.2 Parole aux enseignantes
 - 7.3.3 Parole à la technicienne du service de garde
 - 7.3.4 Parole à la représentante du personnel de soutien
 - 7.3.5 Parole à la direction
 - 7.3.6 Parole à la représentante au comité de parents
8. **VARIA**
9. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

1. **Ouverture de l'assemblée**
19 h 19
2. **Nomination d'un ou d'une secrétaire**
Annie Bergeron fait fonction de secrétaire
3. **Adoption de l'ordre**
Annick Ménard-Cheng propose d'ajouter au point varia 8.1 Protocole gastro-entérite.
Adoption par Annie-Claude Bibeau, secondée par Stéphane Lapierre

CE-2015-2016-20

4. **Adoption du procès-verbal de la séance du 24 novembre 2015**
Il est proposé par Annick Ménard-Cheng d'inscrire Mme Courchesne comme invité à la dernière séance du conseil d'établissement puisque cette dernière y avait assisté, mais qu'elle n'était pas en poste de direction à ce moment.
Adoption par Josyane Charron, secondée par Stéphane Lapierre.

CE-2015-2016-21

5. Affaires relatives au procès-verbal de la séance du 24 novembre 2015

Suivi au 6.2 Mme Courchesne nous informe qu'un reçu d'impôt est remis automatiquement par la commission scolaire aux parents ayant fait une contribution volontaire. Mme Gill demande si on pourrait expliquer davantage à quoi sert la contribution volontaire demandée aux parents. Une précision sera faite dans le journal du mois de janvier. Lors de l'envoi des factures en début d'année, une note sera envoyée à ce sujet.

6. Parole au public

7. ÉTUDE DES DOSSIERS

7.1 DÉCISION

7.2 DISCUSSION

7.3 INFORMATION

7.3.1 Parole à la présidente

Mme Gill fait un retour sur la chaîne humaine du 1^{er} décembre qu'il n'y pas eu une très grande popularité. Les gens n'étaient pas au rendez-vous. Elle propose de ne pas prendre position tout de suite pour les prochains rendez-vous et de revoir cette question au prochain conseil. Certains parents ont mentionné que l'heure ne leur convenait pas. Sandra Gill nous souhaite de très joyeuses fêtes en toute sécurité pour nous et nos enfants.

7.3.2 Parole aux enseignantes

Malgré le fait qu'il n'y avait pas de comité pour l'organisation de la fête de Noël. Les élèves vivront plusieurs activités dans leur classe avec leurs enseignants. Un spectacle de musique de Noël sera présenté. L'esprit de Noël est bien présent dans l'école.

7.3.3 Parole à la technicienne du service de garde

Annie Bergeron informe les membres du conseil que l'équipe du service de garde est en mode Noël. Les lutins ont commencé à jouer des tours... il y aura d'ailleurs une journée spéciale le 22 décembre où les enfants se transformeront en lutin. Le 21 décembre une soirée d'antan aura lieu et des beignes seront dégustés. Lucie Fortin prendra sa retraite et ne sera donc pas de retour au mois de janvier. Le remplacement sera effectué par Vanessa Laprise-Iannuzzi qui occupait déjà un poste à l'heure du midi au service de garde. Il reste un poste d'éducatrice à l'heure du dîner à combler.

7.3.4 Parole à la représentante du personnel de soutien

Andréanne Barrette mentionne que tout va bien.

7.3.5 Parole à la direction

Mme Courchesne nous informe que le lundi 21 décembre aura lieu la présentation d'un spectacle musical fait par les élèves et l'enseignante de musique. Par la suite des biscuits et du lait seront offerts aux enfants. Madame Courchesne demande d'utiliser les fonds à destination spéciaux pour l'achat de cette collation. Cette proposition est acceptée par Elizabeth Cléroux et secondée par Stéphane Lapierre. Par ailleurs, Mme Courchesne nous avise que le mois de janvier sera consacré à la réalisation ou à la révision des plans d'interventions des élèves de l'école. Elle nous souhaite de très joyeuses fêtes.

7.3.6 Parole à la représentante du comité de parents

Annick Ménard-Cheng mentionne qu'elle a eu deux rencontres au sujet de la politique d'inscription et d'admission.

Mme Vandemoortele a informé les parents que la clause 7.6.1 concernant les mesures transitoires des élèves deviendra une mesure particulière.

Une possibilité est présentée de redécouper la ville de Boucherville. Lors de la dernière rencontre, les faits saillants du projet de loi 86 ont été présentés aux parents du comité. Le comité de parents est très concerné par cette situation. Annick Ménard-Cheng transmettra aux

parents du conseil d'établissement, une grille faite par la fédération des comités de parents afin de connaître leurs impressions.

8. VARIA

8.1 Gastro

Annick Ménard-Cheng s'interroge des mesures en place lorsqu'il y a des cas de gastro. Est-il possible de faire un rappel dans le journal du mois de janvier? Avec toutes les petites maladies, il serait intéressant d'envoyer des points d'informations.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE-2015-2016-23

Proposée par Annick M. Cheng, secondé par Élisabeth Cléroux.

Levée de l'assemblée à 20 h 16.

Chantal Courchesne, directrice

Sandra Gill, présidente